



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères

Question écrite n° 89437

Texte de la question

Mme Dominique Nachury attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le projet de vente du bâtiment abritant l'Institut Français de Vienne. Bien qu'elle soit sceptique sur la pertinence d'une telle cession, elle s'interroge sur le maintien de l'Institut Français à Vienne, symbole de l'amitié franco-autrichienne et du rayonnement de la France dans cette ville francophile. Elle souhaiterait savoir si la France envisage de garder une présence artistique et culturelle dans la capitale autrichienne si une telle cession devait aboutir.

Texte de la réponse

La France s'est engagée, il y a plus d'un an, dans un projet de relocalisation et de modernisation de l'Institut français d'Autriche actuellement installé au sein du palais Clam-Gallas. Depuis le début de l'opération, la volonté de la France a été de rationaliser son dispositif en fonction du nouveau projet culturel de l'ambassade et des besoins de l'Institut qui en découlent. Durant plus d'une décennie, le ministère des affaires étrangères et du développement international s'est efforcé d'étudier toutes les options de valorisation et de densification des différentes implantations françaises à Vienne. Il a néanmoins été arrêté que le regroupement d'autres services ou organismes au sein du palais Clam-Gallas aurait entraîné des travaux trop coûteux compte tenu de la nature du bâtiment, de son mauvais état général et des frais de fonctionnement élevés. Les contraintes budgétaires imposent à chacun des efforts ; il ne serait pas raisonnable de conserver plus longtemps cette implantation, certes de prestige, mais qui ne correspond plus à nos besoins. Il a été attendu, pour mettre en vente le palais Clam-Gallas, de finaliser le projet culturel, de trouver de nouveaux locaux pour l'Institut et d'effectuer des travaux au lycée français qui jouxte l'emprise. Ces trois conditions sont aujourd'hui réunies. Les locaux en cours d'acquisition dans le 11ème arrondissement de Vienne, situés en face d'une station de métro, ont été choisis pour offrir au public autrichien des conditions d'accueil conviviales et des services de qualité incluant un espace culturethèque et une salle polyvalente pour organiser les activités de débat d'idées et de cinéma. Les équipes de l'Institut sont d'ores et déjà investies dans une réflexion visant au renforcement des activités de l'établissement.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89437

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7342

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9584